

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE CHEVREMONT**

**Séance du 08 avril 2022**

NOMBRE DE MEMBRES  
AFFERENTS AU CONSEIL  
MUNICIPAL

19

EN EXERCICE

19

QUI ONT PRIS PART A LA  
DELIBERATION

16

DATE DE LA CONVOCATION  
1<sup>er</sup> avril 2022

DATE D'AFFICHAGE DE LA  
CONVOCATION  
1<sup>er</sup> avril 2022

OBJET DE LA DELIBERATION

**Affectation du résultat du  
compte administratif 2021**

L'an **deux mil vingt deux, le huit avril** à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle de la Chougalante (COVID-19), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MOUTARLIER, Maire.

Etaient présents : M. MOUTARLIER Jean-Paul, Maire - M. HUGUENIN Alain - Mme WALTER Mariette - M. TAVERDET Alain - Mme FREMY Maria - M. GROETZ Alexandre, Adjoints – M. KACHEL Christian - Mme BOULANGEOT Bénédicte - Mme WIRZ Catherine - Mme MARCHAL Stéphanie - M. RIOS Sylvain - Mme PILLOD Amandine, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme COMMUNOD Francine, pouvoir à Mme WIRZ Catherine  
M. FRICKER Didier, pouvoir à M. HUGUENIN Alain  
M. WILLIG David, pouvoir à Mme FREMY Maria  
Mme DEY Julie, pouvoir à Mme PILLOD Amandine  
Mme LECHGUER Najat (retard)  
M. DI VORA Romain, pouvoir à Mme LECHGUER Najat (retard)  
M. PION Xavier

Madame WALTER Mariette a été nommée secrétaire.

En préambule, il faut rappeler que le résultat dégagé au titre de l'exercice clos (2021), cumulé au résultat antérieur reporté (2020) est affecté en priorité au besoin de financement de la section d'investissement (R 1068) pour combler un éventuel déficit. S'il y a un reliquat, celui-ci peut être reporté en recettes de fonctionnement (R 002) ou en surplus en recettes d'investissement au compte 1068.

A noter qu'en ce qui concerne notre Commune, nous n'avons pas besoin de financement, de déficit à combler. Il est donc proposé d'affecter une partie du résultat en recette de fonctionnement (R 002) et le restant en dotation complémentaire en réserve en investissement (R 1068).

Après avoir examiné le compte administratif 2021, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **282 266.55 €**,

Pour extrait certifié conforme,  
Chevremont,  
le 14 avril 2022  
Le Maire,  
Jean-Paul MOUTARLIER



<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A - Résultat de l'exercice	162 266.55 €
B - Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif)	120 000.00 €
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) <i>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	<b>282 266.55 €</b>
1/ Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement	<b>162 266.55 €</b>
2/ H report en fonctionnement R 002	<b>120 000.00 €</b>

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décident que l'excédent d'exploitation du compte administratif 2021, soit la somme de 282 266.55 €, soit affectée comme suit :

- 162 266.55 € en section d'investissement (1068),
- 120 000.00 € en section de fonctionnement (002).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE  
après dépôt en Préfecture le**

Pour extrait certifié conforme,  
Chèvremont,  
le 14 avril 2022  
Le Maire,  
Jean-Paul MOUTARLIER

